

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Lundi, le 2 février 2009

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue lundi, le 2 février 2009 au 141, rue de l'Église à Saint –Samuel

Sont présents : Mesdames Pierrette Doucet Messieurs René Bergeron
Laurent Ratté
Claude Desrochers

Sont absents :
Madame Nancy Bergeron et Monsieur Yannik Bissonnette

La séance est ouverte à 20h00 par madame Pierrette Doucet, mairesse.
Madame Suzie Constant fait fonction de secrétaire de la réunion.

Ordre du jour.

- 1. L'ordre du jour et adoption.
- 2. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2009.
- 3. Adoption des comptes.
- 4. Le taux salarial des employés pour 2009.
- 5. Prime de rendement – inspecteur en voirie.
- 6. Bac à ordure – ferme et chalet.
- 7. Chemin face au 160 Calixte.
- 8. Adoption du P.A.E.
- 9. Période de question.
- 10. Responsabilité des conseillers.
- 11. Responsable du centre – fin du contrat d'entretien.
- 12. Embauche d'un responsable du centre – début de contrat.
- 13. Déneigement.
- 14. Affaires nouvelles.
 - 14.1 Achat de table ronde.
- 15. Levée de l'assemblée.

11-02-2009

01- Adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par monsieur Claude Desrochers et secondé par monsieur Laurent Ratté que l'ordre du jour soit adopté à l'unanimité des conseillers.

12-02-2009

02- Adoption du procès-verbal du 12 janvier et le suivi.
Il est proposé par monsieur Laurent Ratté et secondé par monsieur René Bergeron que le procès-verbal du 12 janvier 2009 soit adopté à l'unanimité des conseillers.

13-02-2009

03-Adoption des comptes.
Il est proposé par monsieur René Bergeron et secondé par monsieur Claude Desrochers que les comptes soient adoptés tels que présentés :

COMPTES PAYÉS		
HYDRO QUEBEC	ÉCLAIRAGE DE RUES	343,46 \$
CIE TELEPHONE	BUREAU	236,04 \$
POSTES Canada	TIMBRES 295,88 COMPTE TAXES	500,00 \$
VISA DESJARDINS	GAZ RÉP SOUFFLEUSE	167,47 \$
HOULE MONIQUE	ENTRETIEN BUREAU	180,00 \$
Total des chèques		1 426,97 \$

SALAIRES PAYÉS

CONSTANT SUZIE	457,79 \$
HOULE JEAN-NOËL	118,91 \$
PINARD STÉPHANIE	398,46 \$
CONSTANT SUZIE	472,52 \$
HOULE JEAN-NOËL	122,61 \$
CONSTANT SUZIE	472,52 \$
HOULE JEAN-NOËL	122,61 \$
CONSTANT SUZIE	472,52 \$
HOULE JEAN-NOËL	122,61 \$
PINARD STÉPHANIE	86,05 \$
BERGERON NANCY	231,48 \$
BERGERON RENÉ	242,56 \$
BISSONNETTE YANNIK	142,68 \$
DESROCHERS CLAUDE	142,68 \$
DOUCET PIERRETTE	750,93 \$
RATTÉ LAURENT	275,76 \$
Total des chèques :	4 632,69 \$

COMPTES À PAYER

INFOTECH	SYGEM ÉLECTION SUR 2 BUDGETS	1 440,31 \$
BURO-PRO	ARTICLE BUREAU PAPETERIE	257,54 \$
JEAN-MARC BERGERON	RÉPARATION VESTIAIRE CENTRE	45,71 \$
JEAN-NOEL HOULE	PRIME DE RENDEMENT POUR 2008	500,00 \$
9080-6589 QUÉBEC INC.	CHEMIN D'HIVER 2E PAIEMENT	15 877,25 \$
SERVICE PLOMBACTION INC	RÉP THERMOPOMPE	216,85 \$
DÉMON INFORMATIQUE INC	ORDI BIBLIOTHÈQUE	1 522,54 \$
GESTERRA	TRANSPORT COLLECTE	8 668,16 \$
DORIS JR DEMERS	entretien pavillon	17,50 \$
GROUPE CCL	2 CARTABLES 18 ANNEAUX	419,90 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	45,62 \$
SMI LABORATOIRE	TEST EAU	124,16 \$

Total des montants à 29 135,54 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

14-02-2009

04- Le taux salarial des employés pour 2009.

Proposé par : Laurent Ratté
Secondé par : Claude Desrochers

Que le conseil adopte le taux salarial des employés pour 2009 qui suit :
Inspecteur en voirie un taux horaire de 16,00\$, location d'outil 300,00\$/ année,
vêtement 100,00\$/ année, 0,45\$ du kilomètre et 35,00\$/mois pour son cellulaire.
La directrice générale un taux horaire de 17,40\$, la personne responsable de
l'entretien du bureau municipal 60,00\$ par semaine.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-02-2009

05- Prime de rendement – inspecteur en voirie.

Proposé par : René Bergeron
Secondé par : Laurent Ratté

Que la municipalité remette une prime de rendement de 500,00\$ à l'inspecteur en
voirie pour l'année 2008.

Adopté à l'unanimité des conseillers

16-02-2009

06- Bac à ordure – ferme et chalet.

Proposé par : Claude Desrochers
Secondé par : Laurent Ratté

Que le taux de taxe pour les chalets soit de 170,00\$ qu'il soit habitable ou non
ce sera le même taux pour tous et les fermes qui désirent un bac à
récupération doivent le payer, seulement le bac à ordure a été remis
gratuitement aux fermes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07- Chemin face au 160 Calixte – domaine Thibodeau.

Mme Nathalie Perreault demande à rencontrer le conseiller responsable en
voirie au printemps concernant le bout de chemin en face de chez elle, elle
communiquera avec nous en temps opportun.

- 17-02-2009 08- Adoption du P.A.E.
Proposé par : Laurent Ratté
Secondé par : René Bergeron
- Que les membres du conseil adoptent le P.A.E. tel que préparé par le Comité Consultatif d'Urbanisme(CCU).
- Adopté à l'unanimité des conseillers
- 18-02-2009 09- Période de questions.
Proposé par : René Bergeron
Secondé par : Claude Desrochers
- Le conseil accorde un rabais de 50% du montant de location de salle au comité des scouts du District du Centre-du-Québec.
- Adopté à l'unanimité des conseillers
- 10- Responsabilité des conseillers.
- Réunion Avenues Santé Bois-Francs.
Concernant le centre de services, sa situation financière s'est normalisée. Il reste une place en garderie le vendredi seulement et le bail de location a été signé.
Une réunion est cédulée en février avec St-Albert le 9 ou 23 février.
- 11- Responsable du centre – fin de contrat.
- Mme Stéphanie Pinard remet une lettre de fin de contrat. Une lettre lui sera envoyée pour la remercier de ses services.
- 19-02-2009 12- Embauche d'un responsable du centre – début de contrat.
Proposé par : Claude Desrochers
Secondé par : René Bergeron
- Que la municipalité engage monsieur Marc Paquet responsable à l'entretien du centre Le Samuelois, un contrat devra être signé pour définir le salaire et les tâches.
- Adopté à l'unanimité des conseillers
- 13- Déneigement.
- Une lettre sera envoyée à M René Deneault concernant la neige qu'il a soufflé sur le trottoir.
- 20-02-2009 14- Affaire nouvelle
14.1- Achat de tables rondes.
Proposé par : Laurent Ratté
Secondé par : René Bergeron
- Que la municipalité achète 10 autres tables rondes pour le centre.
- Adopté à l'unanimité des conseillers
- 15- Levée de l'assemblée.
Aucune autre question n'étant du ressort de l'assemblée, l'assemblée est levée à 21h00 par monsieur Claude Desrochers.

Pierrette Doucet,
Mairesse

Suzie Constant,
Directrice générale/secrétaire-trésorière